

Réunion du 11 Mars 2016 à 18h30

Absent excusé : Denis Patry

- Compte administratif 2015
 - section de fonctionnement :
 - dépenses : + 151.149,48 €
 - recettes : + 303.392,68 €
 - section d'investissement :
 - dépenses : 170.561,38 €
 - recettes : 97.649,19 €
- => Solde de clôture : - Fonctionnement : 152.243,20 €
- Investissement : - 72.912,19 €
Affectation des résultats pour 2016 : + 79.331,01 €

- Compte rendu du budget du syndicat scolaire
- => tableau de répartition des charges par commune :

	<u>Habitants</u> (population municipale)	<u>BAT</u> (€)	<u>SIVOS</u> (€)	<u>TOTAL</u> (€)
Villemardy	279	7.168	24.959	32.127
Périgny	200	5.138	17.892	23.030
Villeromain	241	6.191	21.560	27.751
Tourailles	131	3.365	11.719	15.084
	-----	-----	-----	-----
TOTAL	851	21.862	76.130	97.992

- Il est à noter que le diagnostic amiante a été effectué à Villeromain, Périgny et Villemardy par l'entreprise Roussineau de Blois. Le coût est de 250 € par site. Au final il n'y a pas de problèmes particuliers.

- Rentrée 2016 : prévision d'effectif

- Périgny : 19
- Villeromain : 21
- Villemardy (CE1-CE2) : 20
- Villemardy (CM1-CM2) : 20

Pour l'année scolaire 2016-2017, les effectifs sont stables. Par contre pour la rentrée 2017, l'inspection académique nous alerte sur une éventuelle fermeture de classe.

- Un programme de débarnage sur 3.300 m est prévu sur la commune pour cette année. Trois entreprises ont été sollicitées, c'est l'entreprise Minier qui a été retenue pour la somme forfaitaire de 1.870 € HT.

- Une réunion a eu lieu début février avec la société Colas. L'élargissement de la voie allant de Villemardy jusqu'à la route de Budan sera effectué sur la partie gauche de la route avec également une partie à droite d'une cinquantaine de mètres en face du bois. Le débarnage ne sera pas effectué par cette société. Le coût de cette opération est donc de 46.968,58 € HT. La Colas, comme précédemment décidé, mettra en place un enduit bi-couche rue Bouton Meloteau pour la somme de 5.802,70 € HT.
- Curage des réseaux d'eau pluviale dans le bourg de Villemardy
Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre. C'est la société Sanitra Fournier qui a été retenue pour un tarif forfaitaire de 1.840 € HT. Ces travaux seront effectués les 19, 20 et 21 avril 2016.
Le conseil municipal a décidé de faire confiance à cette même société pour le balayage des caniveaux. Ces travaux sont programmés le lundi 02 mai, le mardi 30 septembre et le mardi 08 novembre. Chaque intervention est facturée 301 € HT.
- Pour le budget primitif 2016, le conseil municipal souhaite demander plusieurs devis : un mitigeur dans la laverie de la salle polyvalente, un casier à verres, un frigo pour la mairie, des bacs à fleurs à disposer sur la place de l'église et du calcaire sur le parking de la salle polyvalente.
Des tapis intérieur et extérieur pour l'entrée de la cuisine de la salle polyvalente vont être achetés.
- Le budget primitif sera élaboré et voté le vendredi 18 mars 2016.

La séance est levée à 20h15.